

# Le bâtiment polyvalent un exemple de la filière courte

**La commune profite d'une coupe pour se fournir en bois local pour la construction de son bâtiment polyvalent. Une visite de chantier a été effectuée, afin d'évoquer, entre autres, l'aspect écologique de cette future structure, prévue pour le printemps 2020.**

**L**undi 16 septembre, AIN-terpros a réuni ses partenaires à Labalme pour une visite de chantier du bâtiment polyvalent et un débat sur les opportunités économiques du bois local dans la construction. Le chantier n'a pas manqué de retenir l'attention des acteurs de la filière courte.

**« Tous les matériaux naturels issus de nos forêts »**

Dès l'émergence du projet de construction d'un bâtiment polyvalent, adopter le principe de construction bois, en filière courte, s'est imposé naturellement au conseil. « Nous avons à notre porte tous les matériaux naturels issus de nos forêts », précisait Frédérique Mol-

qui devait être abattue l'année prochaine. En collaboration avec l'Office national des forêts (ONF), nous avons récupéré ce bois pour notre construction. »

Hormis l'aspect écologique d'une telle opération, les performances énergétiques et acoustiques du bois n'ont rien à envier aux constructions béton. Sans être une contrainte, la mairie est allée encore plus loin dans sa démarche en visant le label énergie positive (Bepos), d'où l'installation de panneaux solaires et de la géothermie. Concrètement, le bâtiment produira plus d'énergie qu'il en consommera.

Pascale Allouin Girod, première adjointe au maire, a insisté sur la collaboration positive avec la Fédération interprofessionnelle du bois de l'Ain (FIB01). « Nous avons travaillé de concert, dès le démarrage du projet. FIB01 nous a apporté son soutien dans la constitution des dossiers, tout en nous accompagnant pendant la durée du chantier. »

Si ce dernier enregistre un léger retard, il n'en demeure pas moins que les délais

